

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2007

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2007

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 mars 2007. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 mars 2007 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 27 avril 2007

SICAV AMEN
Bilan arrêté au 31 mars 2007
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2007	31/03/2006	31/12/2006
ACTIF				
Portefeuille-titres		73 005 452	59 883 558	67 486 469
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	3 343 803	4 758 038	1 430 253
Obligations et valeurs assimilées	3.2	69 661 649	55 125 520	66 056 216
Placements monétaires et disponibilités		34 068 481	41 630 159	32 534 149
Placements monétaires	3.3	14 062 497	21 868 412	13 972 940
Disponibilités	3.4	20 005 984	19 761 747	18 561 209
TOTAL ACTIF		107 073 933	101 513 717	100 020 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		36 845	34 082	34 562
Créditeurs divers		12 922	7 569	12 401
TOTAL PASSIF		49 767	41 651	46 963
Capital	3.5	101 193 680	95 912 740	95 643 304
Sommes capitalisables	3.10	5 830 486	5 559 326	4 330 351
Sommes capitalisables exercices antérieurs		4 585 776	4 283 628	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 244 710	1 275 698	4 330 351
ACTIF NET		107 024 166	101 472 066	99 973 655
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		107 073 933	101 513 717	100 020 618

SICAV AMEN
Etat de résultat arrêté au 31/03/2007
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période	Période	Période
		01/01/2007 31/03/2007	01/01/2006 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	3.6	1 038 967	979 132	3 518 048
Revenus des placements monétaires	3.7	347 778	397 405	1 478 348
Total des revenus de placements		1 386 745	1 376 537	4 996 396
Charges de gestion des placements	3.8	<105 715>	<97 510>	<406 097>
Revenus Nets des placements		1 281 030	1 279 027	4 590 299
Autres charges	3.9	<29 078>	<26 832>	<116 531>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 251 952	1 252 195	4 473 768
Régularisation du résultat d'exploitation		<7 242>	23 503	<162 891>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 244 710	1 275 698	4 310 877
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		7 242	<23 503>	162 891
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<80 862>	<171 897>	16 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		<9 605>	<16 070>	80 130
Frais de négociation		<89>	-	<2 394>
Résultat non distribuable		<90 556>	<187 967>	94 156
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 161 396	1 064 228	4 567 924

SICAV AMEN
Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)

	Période	Période	Exercice clos
	01/01/2007 31/03/2007	01/01/2006 31/03/2006	le 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 161 396	1 064 228	4 567 924
Résultat d'exploitation	1 251 952	1 252 195	4 473 768
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	<80 862>	<171 897>	16 420
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	<9 605>	<16 070>	80 130
Frais de négociation de titres	<89>	-	<2 394>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 889 115	7 849 113	2 847 006
Souscriptions			
- Capital	48 410 130	54 647 552	216 265 745
- Régularisation des sommes non distribuables	7 870	6 928	<26 771>
- Régularisation des sommes capitalisables	2 448 231	2 682 336	14 551 927
Rachat			
- Capital	<42 768 615>	<47 154 944>	<213 381 237>
- Régularisation des sommes non distribuables	<8 453>	<7 901>	23 587
- Régularisation des sommes capitalisables	<2 200 048>	<2 324 858>	<14 586 245>
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 050 511	8 913 341	7 414 930
ACTIF NET			
En début de période	99 973 655	92 558 725	92 558 725
En fin de période	107 024 166	101 472 066	99 973 655
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 610 125	3 496 309	3 496 309
En fin de période	3 823 068	3 791 950	3 610 125
VALEUR LIQUIDATIVE	27,994	26,759	27,693
TAUX DE RENDEMENT	4,46%	4,38%	4,59%

SICAV-AMEN
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2007

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2007 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-07	% actif Net
Titres Sicav				
Amen Première	26 937	2 807 686	2 741 594	2,56
Amen Trésor	5 896	600 024	601 421	0,56
Actions cotées				
BT	8	303	788	0,00
Total		3 408 013	3 343 803	3,12

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse. Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2007	% actif Net
BTA				
BTA042014	3 000	3 244 500	3 420 760	3,20
BTA090215	13 500	13 674 505	13 780 138	12,88
BTA090714	5 700	5 979 150	6 253 313	5,84
BTA100309	12 000	12 386 172	12 423 680	11,61
BTA140414	6 200	6 497 721	6 856 472	6,41
BTA140707	3 000	3 016 284	3 112 818	2,91
BTA150312	4 000	4 027 000	4 035 918	3,77
Total		48 825 332	49 883 099	46,62

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA.

Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/03/2007	31/03/2006		
Montant	2 671	106 758		
Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2007	% actif Net
BTNB				
BTNB0507850	240	24 407	25 882	0,02
Total		24 407	25 882	0,02

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2007	% actif Net
Obligations				
AB 2001	40 500	2 430 000	2 543 432	2,38
AB 2006	40 000	4 000 000	4 033 984	3,77
AFRICA 2003 A	3 000	240 000	247 771	0,23
AIL 2005	2 000	160 000	165 219	0,15
AL 2002-1	1 000	44 000	45 215	0,04
ATL 2002-1	1 000	20 000	20 545	0,02
ATL 2006-1	30 000	3 000 000	3 123 936	2,92
ATL 2003-1	5 000	200 000	200 548	0,19
ATL 2004-2	10 000	600 000	600 120	0,56
BTEI 2004	1 500	150 000	155 754	0,15
CIL 2004/2	5 000	300 000	300 060	0,28
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 025 928	0,96
CIL 2003-1	2 000	160 000	164 002	0,15
GL 2003-1	3 000	240 000	249 665	0,23
GL 2003-2	10 000	800 000	805 265	0,75
MOURADI				
PALACA 2005 A	6 000	600 000	624 105	0,58
MSB 2003 B	6 000	600 000	628 128	0,59
SELIMA 2002 B	1 000	80 000	83 774	0,08
SEPCM 2002	1 000	42 857	42 867	0,04
T.FACTORING	2 000	40 000	42 032	0,04
TLG 2004-1	10 000	600 000	632 696	0,59
TLG 2002-2	1 000	40 000	42 180	0,04
TLG 2003-1	2 000	80 000	80 792	0,08
TLG 2005-1	5 000	400 000	409 512	0,38
UNIFACTOR 2006	5 000	500 000	508 692	0,48
UNIFACTOR				
2005-1 TB	20 000	1 600 000	1 648 320	1,54
UTL 2004	3 000	300 000	300 046	0,28
UTL 2005/1	10 000	1 000 000	1 028 080	0,96
Total		19 226 857	19 752 668	18,46
Total général		68 076 596	69 661 649	65,1

3.3- Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-07 à 14 062 497 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif Net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	BANQUE DE TUNISIE	17/12/08	3 000 000	3 043 700	2,84
Billet de Trésorerie	AMEN BANK	AMEN BANK	05/07/07	1 430 298	1 481 296	1,38
Billet de Trésorerie	TUNISIE	TUNISIE	22/06/07	2 866 289	2 968 174	2,77
Billet de Trésorerie	TUNISIE	TUNISIE	12/07/07	2 866 289	2 960 540	2,77
	LEASING	LEASING				

Billet de Trésorerie	AMEN BANK	AMEN BANK	19/05/07	95 829	99 418	0,09
Billet de Trésorerie	WIFACK	WIFACK	07/03/08	952 587	954 948	0,89
	LEASING	LEASING				
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	17/03/08	476 294	476 852	0,45
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	04/06/09	1 000 000	1 039 267	0,97
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	11/06/09	1 000 000	1 038 302	0,97
Total				13 687 586	14 062 497	13,13

3.4- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2007 à 20 005 984 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	19 000 000	19 621 046	18,33
Avoirs en banque		384 938	0,36
Total		20 005 984	18,69

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	Taux Brut
PLAT 100408	AMEN BANK	10-04-2008	14 000 000	14 600 811	5,5
PLAT 280209	AMEN BANK	28-02-2009	5 000 000	5 020 235	4,69
Total				19 621 046	

3.5- Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 7 050 511 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : 5 550 376

Variation de la part Revenu : 1 500 135

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2006	95 643 304
Souscriptions	48 410 130
Rachats	<42 768 615>
Frais de négociation	<89>
VDE / actions et titres OPCVM	<64 694>
VDE / actions cote permanente	485
+/- report sur act. cote permanente	<448>
+/- report sur titres OPCVM	<16 205>
+/- value réal. Sur emp société	<1>
+/- value réal. sur titres OPCVM	<9 604>
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	7 870
Régul sommes non distribuables (rachat)	<8 453 >
Variation de la part Capital	5 550 376
Capital au 31/03/2007	101 193 680

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du résultat d'exploitation	<7 242 >
Régul résultat ex clos capitalisable	255 425
Résultat d'exploitation	1 251 952
Variation de la part Revenu	1 500 135

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-06	3 610 125
Nombre d'actions souscrites	1 827 150
Nombre d'actions rachetées	<1 614 207>
Nombre d'actions en circulation au 31-03-07	3 823 068

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-06	881
Nombre d'actionnaires entrants	140
Nombre d'actionnaires sortants	<80>
Nombre d'actionnaires au 31-03-07	941

3.6- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	du 01-01-07 au 31-03-07	du 01-01-06 au 31-03-06
Revenu des obligations	394 460	402 681
Revenu des BTNB et BTA	644 507	576 451
Total	1 038 967	979 132

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	du 01-01-07 au 31-03-07	du 01-01-06 au 31-03-06
Billets de trésorerie	113 707	73 289
Certificat de dépôt	46 969	21 834
Placement en compte courant	187 102	301 454
Compte Rémunéré	-	828
Total	347 778	397 405

3.8- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- ✓ Les frais de gestion de SICAV AMEN par la société AMEN INVEST sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément à l'avenant à la convention de gestion signée entre les deux parties en date du 17 février 2005 ;et
- ✓ Les frais du dépositaire sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN.

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables de la période

A partir 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».